



## Grève au CNED le 8 avril : halte à la dégradation des conditions de travail !

### Communiqué de presse du 6 avril 2021

Depuis un an, la crise sanitaire a profondément bouleversé les modalités du travail au CNED, qui fait face à une augmentation très importante de son nombre d'inscrits, sans moyens humains supplémentaires.

Les personnels du CNED, agents sur sites et enseignants en poste adapté, qui ont à cœur de remplir leur mission de service public, ont su faire face à cette situation exceptionnelle malgré la dégradation continue de leurs conditions de travail depuis des années.

L'actuelle direction a été nommée en 2016 avec comme mission le rétablissement du dialogue social. Or, instance après instance (CTE, CHSCT, CA) les représentants des personnels n'ont cessé de tirer la sonnette d'alarme sur cette dégradation des conditions de travail de tous les personnels, sans aucun écho.

Aujourd'hui, en pleine aggravation de la crise sanitaire, la direction du CNED, comme seule réponse aux revendications des personnels, a choisi de faire adopter au pas de charge une nouvelle réglementation qui remet en cause les accords de l'ARTT de 2002 et qui entraînera, sans compensation, une augmentation généralisée du temps de travail des agents.

Cela contribuera à saper durablement le reste de confiance que les personnels accordent encore à la direction du CNED. De nombreux établissements publics n'ont pas jugé utile de mettre en œuvre cette régression dans un contexte qui fragilise la situation des agents.

Les personnels du CNED sont aujourd'hui contraints de se mettre en grève pour se faire entendre sur leurs conditions de travail dégradées et pour défendre un service public de qualité.

DES MEMBRES DE LA DG SE QUESTIONNENT...!



**Contact** : [intersyndicale.cned@gmail.com](mailto:intersyndicale.cned@gmail.com)